

## Actualités dermatologiques (DV n° 946 du 02/06/07)

Par William BORDEAU

Consultant exclusif en dermatologie  
Clinique vétérinaire, 3, avenue Foch, 94700 Maisons-Alfort –  
Tél. : 06.64.54.24.68.

E-mail : bordeauwilliam@yahoo.fr

Site web : <http://www.dermavet.com>



DR.

### La sélamectine permet de traiter les gales sarcoptique et psoroptique du lapin

*Sarcoptes scabiei* et *Psoroptes cuniculi* sont deux ectoparasites relativement communs du lapin. Actuellement, l'élimination de ces acariens passe par l'utilisation, hors AMM, de diverses lactones macrocycliques comme l'ivermectine ou la moxidectine. Dans cet article\*, les auteurs évaluent l'efficacité de la sélamectine communément employée dans le contrôle de diverses dermatoses parasitaires chez le chien et le chat.

Cette étude a été réalisée chez 42 lapins présentant une gale psoroptique, dont 24 mâles, âgés de un à quatre ans, pesant de 1,6 à 5 kilos, et 37 lapins angoras présentant une gale sarcoptique, dont vingt mâles, âgés de un à trois ans, et pesant 2,5 à 3 kilos. Ces animaux n'appartenaient pas des particuliers mais à une entreprise élevant des lapins pour leur fourrure. Chez tous ces animaux, des parasites adultes, voire des stades immatures ou des œufs, ont été observés au

microscope sur un prélèvement obtenu par raclage ou par écouvillon auriculaire. Parmi tous ces lapins, 11 infestés par *Psoroptes cuniculi* et 14 par *Sarcoptes scabiei* n'ont pas été traités pour servir de groupe de contrôle. Sur les autres lapins, une seule application de 30 mg de sélamectine (Stronghold ND, laboratoire Pfizer) a été réalisée en région interscapulaire. Cela correspond à une dose de 6 à 18 mg/kg pour les lapins présentant une gale psoroptique et 10 à 12 mg/kg pour les autres. Par la suite, un examen clinique et des prélèvements ont été réalisés après 1, 2, 4, 6 et 8 semaines.

Concernant les lapins infestés par *Psoroptes cuniculi* et traités par la sélamectine, après 14 jours, plus aucun parasite n'a été observé chez 30 des 31 lapins, et dans un cas seulement des parasites morts ont été observés. Après 6 semaines, plus aucun *Psoroptes* n'a pu être récupéré, alors que tous les lapins du

groupe de contrôle étaient encore infestés. Concernant les lapins infestés par *Sarcoptes scabiei* et traités par la sélamectine, après deux semaines, il n'y en avait plus qu'un qui présentait encore des *Sarcoptes* morts, et après un mois, plus aucun *Sarcoptes* n'a pu être prélevé. À cette même période, 11 des 14 lapins du groupe de contrôle présentaient encore des *Sarcoptes*. Il est intéressant de remarquer qu'après deux mois, 9 des 14 lapins qui n'avaient pas été traités ne présentaient plus de *Sarcoptes*. Chez tous les lapins guéris, aucune récurrence n'est apparue dans les trois mois qui ont suivi. Aucun effet secondaire n'a été signalé chez les lapins traités par la sélamectine. On peut donc conclure qu'il s'agit d'un traitement efficace et sûr de ces deux dermatoses parasitaires.

\* Kurtdebe A & coll. (2007) Use of selamectin for the treatment of psoroptic and sarcoptic mite infestation in rabbits. *Vet Dermatol* 18:18-22.



L'herpèsvirus félin de type 1 est l'un des principaux responsables des troubles respiratoires chez le chat. Il peut également être à l'origine d'une conjonctivite chronique, d'une kératite et d'une dermatose croûteuse et ulcérateuse, très rare. Dans cet article\*, les auteurs en décrivent un cas qui a pu être contrôlé par l'interféron oméga.

Il s'agit d'une chatte de race abyssin, stérilisée, âgée de 14 ans qui a été présentée en consultation du fait d'une dermatose apparue trois mois plus tôt, au niveau de la joue gauche. L'animal n'a jamais présenté ni troubles respiratoires, ni troubles ophtalmologiques. Du fait de l'absence de réponse aux traitements classiques antibiotiques et glucocorticoïdes, des biopsies cutanées ont été réalisées qui ont conclu à l'existence d'un granulome éosinophilique.

Du fait des nouveaux traitements mis en place qui n'ont entraîné aucune amélioration et l'apparition d'une nouvelle lésion à droite au niveau de la truffe, l'animal a été référé aux auteurs.

À l'examen dermatologique, l'animal présente deux lésions. La première, située au niveau de la joue gauche entre la truffe et la babine supérieure, est érythémateuse, alopecique, avec un aspect brillant, surmontée de différentes érosions et croûtes. À droite, la truffe apparaît légèrement ulcérée et croûteuse. Aucune lésion n'est présente dans la cavité buccale.

À ce stade, les auteurs envisagent l'existence d'une dermatose herpétique, d'une hypersensibilité aux piqûres de moustiques, d'un mastocytome et d'une dermatophytose. Une réévaluation des biopsies cutanées est réalisée, qui permet d'observer des corps d'inclusion intranucléaires compatibles avec un herpèsvirus. Un prélèvement conjonctival est réalisé afin de rechercher l'existence d'un herpèsvirus, par une technique PCR. Cette technique permet effectivement de mettre en évidence l'existence de ce virus.

En dehors de traitements antibiotiques, il est alors décidé de traiter l'animal par de l'interféron oméga (Virbagen ND, laboratoire Virbac) en l'injectant, sous anesthésie, en région péri-lésionnelle et par voie sous-cutanée. Dès le deuxième jour, une très nette amélioration est observée. Aux deuxième et neuvième jours, la même dose est injectée mais uniquement par voie sous-cutanée.

Lors de l'examen clinique réalisé au 10<sup>ème</sup> jour, la lésion située au niveau de la truffe avait complètement disparu, tandis que la lésion située sur la joue était nettement moins épaisse. Plus aucun ulcère n'était observable.

Aux 19<sup>ème</sup>, 21<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> jours, l'animal a été à nouveau anesthésié ; une demi-dose a été injectée en région péri-lésionnelle et l'autre moitié, par voie sous-cutanée. En quelques mois, les lésions ont progressivement continué de régresser, pour complètement disparaître.

Une recherche du virus par technique PCR a été réalisée à partir de prélèvements conjonctivaux et de nouvelles biopsies cutanées. Dans le premier cas, le résultat était négatif, mais positif à partir des prélèvements tissulaires. ■

\* Meret E & coll. (2007) Feline herpes dermatitis treated with interferon omega. 18: 50-54.4